

RCS : SAVERNE
Code greffe : 6751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAVERNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00034
Numéro SIREN : 444 669 097
Nom ou dénomination : KOVACIC HABITAT

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2018 sous le numéro de dépôt 2378

03 3 34

31 JUL. 2018

B 2378

KOVACIC HABITATSociété par Actions Simplifiée
au capital de 638.000 Euros47 Rue de la Gare
67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE

R.C.S. SAVERNE 444 669 097

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE MIXTE EN DATE DU 29 JUIN 2018****Proposition et résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 Décembre 2017****TROISIEME DECISION**

L'Assemblée Générale des associés approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de 95.027,32 Euros de la manière suivante, savoir :

Origine du résultat à affecter :

Report à nouveau créditeur	75,32 €
Résultat de l'exercice	95 027,32 €
Autres réserves	
Total	<u>95 102,64 €</u>

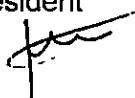
Affectation :

Réserve légale	- €
Autres réserves	95 000,00 €
Dividendes	- €
Report à nouveau	<u>102,64 €</u>
Total	<u>95 102,64 €</u>

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'au titre des trois derniers exercices, les sommes distribuées, éligibles ou non à la réfaction prévue à l'article 158 du Code Général des Impôts, se sont élevées à :

Exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Résultats exercice 2016	NEANT	NEANT	100 000,00 €
Résultats exercice 2015	NEANT	NEANT	100 000,00 €
Résultats exercice 2014	NEANT	NEANT	150 000,00 €

Certifié conforme

M. Joseph KOVACIC
Le Président


KOVACIC HABITAT

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 638.000 Euros**

**47 Rue de la Gare
67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE**

R.C.S. SAVERNE 444 669 097

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

Certifiés conformes

M. Joseph KOVACIC
Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Kovacic', with a long vertical stroke extending downwards.



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur
Audit • Expertise Comptable • Conseil
— — — — —
M G A

SASU KOVACIC HABITAT

47 rue de la Gare
67120 ERNOLSHEIM BRUCHE

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2017

 Sommaire

1. BILAN	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
2. COMPTE DE RESULTAT	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
3. ANNEXE	7

ETATS FINANCIERS 2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

BILAN

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	108 521	92 870	15 651	9 014
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	37 596	25 300	12 296	15 794
Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 085	48 394	1 691	3 013
Autres immobilisations corporelles	1 272 326	1 066 447	205 880	177 356
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	49 312		49 312	49 312
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 517 840	1 233 010	284 830	254 489
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	221 464		221 464	154 574
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 540		2 540	5 038
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	817 261	5 251	812 010	541 866
Autres créances	166 482		166 482	191 615
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				101 472
Disponibilités	1 140 805		1 140 805	876 008
Charges constatées d'avance (3)	30 877		30 877	31 481
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 379 429	5 251	2 374 178	1 902 054
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 897 268	1 238 261	2 659 007	2 156 543
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	638 000	638 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	63 800	63 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 900	591
Report à nouveau	75	597
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	95 027	105 788
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	803 803	808 775
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	13	12
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	354 564	125 178
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	599 561	533 541
Dettes fiscales et sociales	335 143	397 156
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	356	74
Produits constatés d'avance (1)	565 568	291 807
TOTAL DETTES	1 855 205	1 347 768
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 659 007	2 156 543
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 500 641	1 222 590
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	13	12
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

ETATS FINANCIERS 2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	88 412	115 989
Production vendue (services)	6 811 340	6 537 774
Chiffre d'affaires net	6 899 752	6 653 763
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>320 254</i>	<i>267 070</i>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	118 933	120 140
Autres produits	189	28
Total I	7 018 875	6 773 931
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 885 035	3 761 138
Variations de stock	-66 890	-12 439
Autres achats et charges externes (a)	1 232 920	1 128 722
Impôts, taxes et versements assimilés	68 435	63 246
Salaires et traitements	1 204 959	1 135 042
Charges sociales	515 571	474 736
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	82 996	87 021
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	561	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	5	7 737
Total II	6 923 592	6 645 203
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	95 282	128 728
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	2	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	29 793	25 164
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	72	911
Total V	29 868	26 075
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	30 623	37 446
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	30 623	37 446
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-755	-41 371
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III+V-VI)	94 527	117 357

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 314	
Sur opérations en capital	11 867	40 721
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	13 181	40 721
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	725	413
Sur opérations en capital	1 309	26 606
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		4 122
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 033	31 141
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	11 147	9 580
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	10 647	21 149
Total des produits (I+III+V+VII)	7 061 923	6 840 727
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 966 896	6 734 939
BENEFICE OU PERTE	95 027	105 788
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS 2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU KOVACIC HABITAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 2 659 007 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 95 027 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 15 juin 2014 modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015, n°2016-07 du 26 décembre 2016 et n°2017-01 du 5 mai 2017.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 10 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 8 ans
- * Matériel informatique : 1 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 8 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 52 752 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	91 131	17 390		108 521
Immobilisations incorporelles	91 131	17 390		108 521
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	34 980			34 980
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 616			2 616
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 085			50 085
- Installations générales, agencements aménagements divers	528 250		9 135	519 116
- Matériel de transport	585 057	91 482	57 272	619 267
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	168 717	5 772	40 546	133 943
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 369 704	97 255	106 952	1 360 006
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	49 312			49 312
Immobilisations financières	49 312			49 312
ACTIF IMMOBILISE	1 510 148	114 645	106 952	1 517 840

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	17 390	97 255		114 645
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	17 390	97 255		114 645
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		106 952		106 952
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		106 952		106 952

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	82 118	10 753		92 870
Immobilisations incorporelles	82 118	10 753		92 870
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	19 186	3 498		22 684
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 616			2 616
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	47 071	1 322		48 394
- Installations générales, agencements aménagements divers	525 471	649	9 135	516 986
- Matériel de transport	415 667	61 678	55 964	421 381
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	163 530	5 096	40 546	128 080
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 173 541	72 243	105 644	1 140 140
ACTIF IMMOBILISE	1 255 658	82 996	105 644	1 233 010

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 063 931 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	49 312		49 312
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	817 261	817 261	
Autres	166 482	166 482	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	30 877	30 877	
Total	1 063 931	1 014 619	49 312
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant brut
Clients factures à établir Hörmann	10 769
Clients factures à établir Kov.Ind.	119 131
Clients factures à établir Baruch	1 151
Personnel produits à recevoir	9 914
Charges sociales/ comm PAR	4 097
Divers produits à recevoir	5 305
Total	150 368

 Notes sur le bilan**Capitaux propres**

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 638 000,00 euros décomposé en 63 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 500 641 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	13	13		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	599 561	599 561		
Dettes fiscales et sociales	335 143	335 143		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	356	356		
Produits constatés d'avance	565 568	565 568		
Total	1 500 641	1 500 641		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fnp Kovacic industries	229 508
Fnp Magar M2A	7 104
Fnp Gaz de Strasbourg	3 050
Fnp SDEA/eau	419
Fnp Elect de Strasbourg	2 725
Fnp La Poste affranchi	668
Fnp Mga Consulting	9 083
Fnp Orange	52
FNP Assurances	2 430
Fnp Kovacic SC	10 579
FNP JM Fritz	4 488
FNP EHRET	32 060
FNP JUNG PEINTURE	2 117
Fnp Vialis	477
Agios courus à payer	13
Dettes prov. congés payés	44 269
Personnel autres charges à payer	777
Charges sociales sur commissions	223
Charges sociales sur congés payés	18 784
Cap formation prof.	417
Cap effort construction	5 405
Cap taxe d'apprentissage	5 286
Cap cfe cvae	1 093
Cap tvts	2 909
Cap agefiph	3 904
RRR à accorder et autres av.	356
Total	388 196

Comptes de régularisation

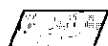
Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	30 877		
Total	30 877		

 Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	565 568		
Total	565 568		



Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

1° Catégorie des Ouvriers

L'indemnité de fin de carrière de la catégorie des Ouvriers est intégralement prise en charge par la PRO BTP.

2° Catégorie des VRP

La catégorie des VRP a été externalisée en 2004, la dotation pour l'année 2017 s'est élevée à 4 224 Euros:

La valeur totale du contrat s'élève ainsi à 47 510 Euros (Banque Populaire, contrat IU/002670).

Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2017 par la banque s'élève à 33 719 Euros.

3° Catégorie des ETAM

La catégorie des ETAM a été externalisée en 2005, la dotation pour l'année 2017 s'est élevée à 691 Euros.

La valeur totale du contrat s'élève à 12 093 Euros (Banque Populaire, contrat IU/003017).

Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2017 par la banque s'élève à 10 969 Euros.

4° Catégorie des Cadres

La catégorie des Cadres a été externalisée en 2005, la dotation pour l'année 2017 s'est élevée à 2 548 Euros.

La valeur totale du contrat s'élève à 1 700 Euros (Banque Populaire, contrat IU/002671).

Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2017 par la banque s'élève à 2 989 Euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

KOVACIC HABITAT

Société par Action Simplifiée au capital de 638.000 €
47 Rue de la Gare

67120 ERNOLSHEIM S/BRUCHE

RCS SAVERNE B 444.669.097
SIR : 444.669.097.00016 / 4673A

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux membres de l'Assemblée Générale,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société KOVACIC HABITAT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE LA SOCIETE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives

lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

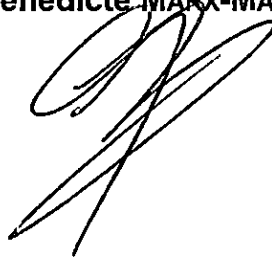
STRASBOURG, le 14 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes,
MAGAR AUDIT ET ASSOCIES

Marie Noëlle MAGAR

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Magar', written in a cursive style.

Bénédicte MARX-MAGAR

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Marx-Magar', written in a cursive style.

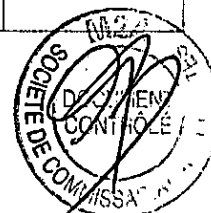
Annexe 1 : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

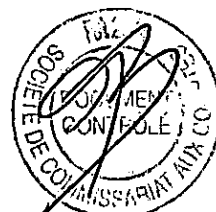
Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	108 521	92 870	15 651	9 014
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	37 596	25 300	12 296	15 794
Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 085	48 394	1 691	3 013
Autres immobilisations corporelles	1 272 326	1 066 447	205 880	177 356
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	49 312		49 312	49 312
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 517 840	1 233 010	284 830	254 489
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	221 464		221 464	154 574
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 540		2 540	5 038
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	817 261	5 251	812 010	541 866
Autres créances	166 482		166 482	191 615
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				101 472
Disponibilités	1 140 805		1 140 805	876 008
Charges constatées d'avance (3)	30 877		30 877	31 481
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 379 429	5 251	2 374 178	1 902 054
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 897 268	1 238 261	2 659 007	2 156 543
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



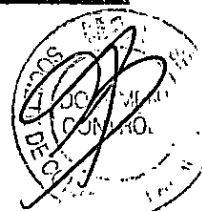
Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	638 000	638 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	63 800	63 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 900	591
Report à nouveau	75	597
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	95 027	105 788
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	803 803	808 775
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	13	12
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	354 564	125 178
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	599 561	533 541
Dettes fiscales et sociales	335 143	397 156
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	356	74
Produits constatés d'avance (1)	565 568	291 807
TOTAL DETTES	1 855 205	1 347 768
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 659 007	2 156 543
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 500 641	1 222 590
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	13	12
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	88 412	115 989
Production vendue (services)	6 811 340	6 537 774
Chiffre d'affaires net	6 899 752	6 653 763
Dont à l'exportation	320 254	267 070
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	118 933	120 140
Autres produits	189	28
Total I	7 018 875	6 773 931
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 885 035	3 761 138
Variations de stock	-66 890	-12 439
Autres achats et charges externes (a)	1 232 920	1 128 722
Impôts, taxes et versements assimilés	68 435	63 246
Salaires et traitements	1 204 959	1 135 042
Charges sociales	515 571	474 736
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	82 996	87 021
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	561	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	5	7 737
Total II	6 923 592	6 645 203
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	95 282	128 728
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	2	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	29 793	25 164
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	72	911
Total V	29 868	26 075
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	30 623	37 446
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	30 623	37 446
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-755	-11 371
RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	94 527	117 357



Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 314	
Sur opérations en capital	11 867	40 721
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	13 181	40 721
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	725	413
Sur opérations en capital	1 309	26 606
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		4 122
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 033	31 141
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	11 147	9 580
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	10 647	21 149
Total des produits (I+III+V+VII)	7 061 923	6 840 727
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 966 896	6 734 939
BENEFICE OU PERTE	95 027	105 788
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU KOVACIC HABITAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 2 659 007 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 95 027 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 15 juin 2014 modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015, n°2016-07 du 26 décembre 2016 et n°2017-01 du 5 mai 2017.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

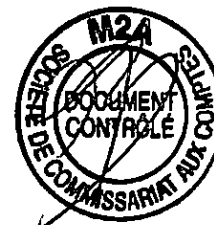
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 10 ans
- * Agencements des constructions : 10 ans
- * Installations techniques : 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 8 ans
- * Matériel informatique : 1 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 8 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 52 752 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	91 131	17 390		108 521
Immobilisations incorporelles	91 131	17 390		108 521
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	34 980			34 980
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 616			2 616
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 085			50 085
- Installations générales, agencements aménagements divers	528 250		9 135	519 116
- Matériel de transport	585 057	91 482	57 272	619 267
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	168 717	5 772	40 546	133 943
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 369 704	97 255	106 952	1 360 006
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	49 312			49 312
Immobilisations financières	49 312			49 312
ACTIF IMMOBILISE	1 510 143	114 645	106 952	1 517 840



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	17 390	97 255		114 645
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	17 390	97 255		114 645
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		106 952		106 952
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		106 952		106 952

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	82 118	10 753		92 870
Immobilisations incorporelles	82 118	10 753		92 870
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	19 186	3 498		22 684
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	2 616			2 616
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	47 071	1 322		48 394
- Installations générales, agencements aménagement divers	525 471	649	9 135	516 986
- Matériel de transport	415 667	61 678	55 964	421 381
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	163 530	5 096	40 546	128 080
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 173 541	72 243	105 644	1 140 140
ACTIF IMMOBILISE	1 255 658	82 996	105 644	1 233 010



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 063 931 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif Immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	49 312		49 312
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	817 261	817 261	
Autres	166 482	166 482	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	30 877	30 877	
Total	1 063 931	1 014 619	49 312
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

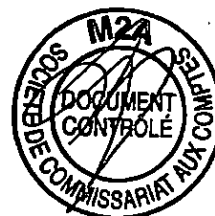
	Montant
Clients factures à établir Hörmann	10 769
Clients factures à établir Kov,Ind.	119 131
Clients factures à établir Baruch	1 151
Personnel produits à recevoir	9 914
Charges sociales/ comm PAR	4 097
Divers produits à recevoir	5 305
Total	150 368



 Notes sur le bilan**Capitaux propres**

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 638 000,00 euros décomposé en 63 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 500 641 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	13	13		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	599 561	599 561		
Dettes fiscales et sociales	335 143	335 143		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	356	356		
Produits constatés d'avance	565 568	565 568		
Total	1 500 641	1 500 641		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fnp Kovacic industries	229 508
Fnp Magar M2A	7 104
Fnp Gaz de Strasbourg	3 050
Fnp SDEA/veau	419
Fnp Elect de Strasbourg	2 725
Fnp La Poste affranchit	668
Fnp Mga Consulting	9 083
Fnp Orange	52
FNP Assurances	2 430
Fnp Kovacic SC	10 579
FNP JM Fritz	4 488
FNP EHRET	32 060
FNP JUNG PEINTURE	2 117
Fnp Vialis	477
Agios courus à payer	13
Dettes prov. congés payés	44 269
Personnel autres charges à payer	777
Charges sociales sur commissions	223
Charges sociales sur congés payés	18 784
Cap formation prof.	417
Cap effort construction	5 405
Cap taxe d apprentissage	5 286
Cap cfe cvae	1 093
Cap tvts	2 909
Cap agefiph	3 904
RRR à accorder et autres av.	356
Total	388 196

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	30 877		
Total	30 877		



Notes sur le bilan**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	565 568		
Total	565 568		



Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

1° Catégorie des Ouvriers

L'indemnité de fin de carrière de la catégorie des Ouvriers est intégralement prise en charge par la PRO BTP.

2° Catégorie des VRP

La catégorie des VRP a été externalisée en 2004, la dotation pour l'année 2017 s'est élevée à 4 224 Euros:

La valeur totale du contrat s'élève ainsi à 47 510 Euros (Banque Populaire, contrat IU/002670).

Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2017 par la banque s'élève à 33 719 Euros.

3° Catégorie des ETAM

La catégorie des ETAM a été externalisée en 2005, la dotation pour l'année 2017 s'est élevée à 691 Euros.

La valeur totale du contrat s'élève à 12 093 Euros (Banque Populaire, contrat IU/003017).

Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2017 par la banque s'élève à 10 969 Euros.

4° Catégorie des Cadres

La catégorie des Cadres a été externalisée en 2005, la dotation pour l'année 2017 s'est élevée à 2 548 Euros.

La valeur totale du contrat s'élève à 1 700 Euros (Banque Populaire, contrat IU/002671).

Le calcul de ce passif social valorisé au 31 décembre 2017 par la banque s'élève à 2 989 Euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

